

DEMANDE DE CRÉDIT D'OUVRAGE

Séance du Conseil général du 14.12.2022

Objet :

Les Craux II – mise en séparatif, rénovation EP et EC et rénovation de routes

Mise en séparatif des Colombettes, des Craux, du Séchard, des habitations de la Rue de la Chapelle et de la Route Cantonale. Rénovation EP et EC. Rénovation de la Rue de la Chapelle et du haut de la Route des Colombettes

Demande de crédit d'ouvrage de CHF 3'960'000.00



Descriptif de la demande :

Le SEn, ainsi que l'AIS, nous demandent de rénover la mini-STEP du restaurant des Colombettes ou de trouver une solution alternative pour évacuer les EU du secteur. L'article RF N° 740, sur lequel est implanté le restaurant des Colombettes, est situé en zone à bâtir (TOU : Zone Touristique). Le restaurant des Colombettes fait donc parti du périmètre des égouts publics : ses eaux polluées doivent être raccordées aux égouts publics. Les secteurs des Craux, du Séchard, de la Rue de la Chapelle, de Pra à la Donna font partie des zones à raccorder en séparatif dans le cadre du PGEE.

En septembre 2021, une pré-étude a eu lieu pour définir si la descente en gravitaire des EU le long de la Rue de la Chapelle était viable. Cette pré-étude révélait qu'il est possible de travailler en gravitaire et de raccorder les habitations de la Rue de la Chapelle et du secteur Pra à la Donna aux collecteurs communaux du Maupas. Suite à cela, un crédit d'étude a été demandé pour réaliser l'étude complète du projet et définir le tracé du collecteur d'eaux usées.

Le projet s'est enrichi du remplacement de la conduite d'eau potable de la Rue de la Chapelle et ceci jusqu'à la zone déjà rénové de Pra à la Donna. Il s'agit de la mesure 5 du PIEP. Elle est en éternit-ciment et elle suit la Rue de la Chapelle et ceci jusqu'à Pra à la Donna. Cette conduite d'eau garantira le bouclage et l'approvisionnement en eau de l'Ouest et du Nord de la commune.

Nous avons aussi établi un plan des anomalies des évacuations d'eaux claires afin de clarifier quelles routes, quelles chambres et quels collecteurs nécessitent une rénovation.

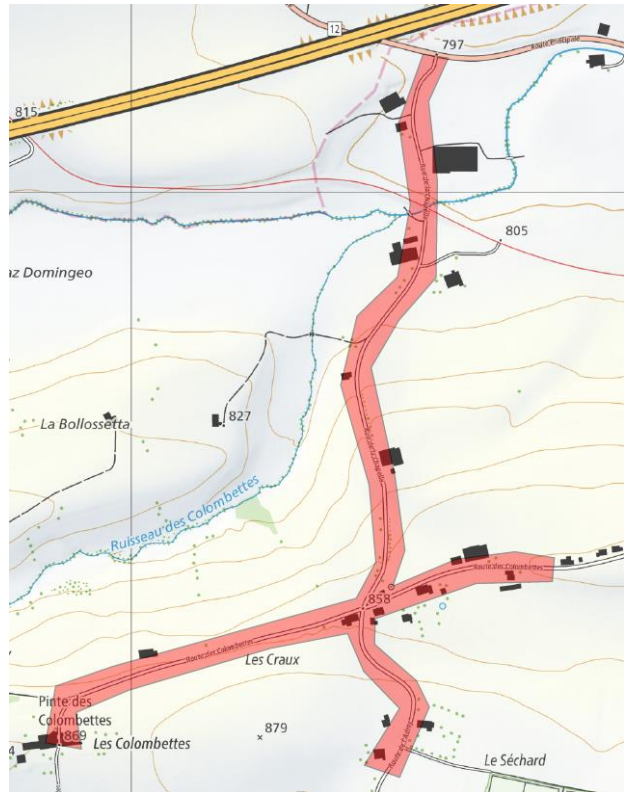
L'état de la Rue de La Chapelle ainsi que de ses collecteurs d'eaux claires nécessitent des travaux de rénovation. Dans la zone des Craux, la Route des Colombettes demande une réfection de son revêtement, mais aussi de son collecteur d'eaux claires. Les pentes de ces deux routes doivent être corrigées afin de garantir que les eaux de ruissellement n'inondent pas les habitations. Pour la Route de l'Adrey jusqu'au Séchard, l'analyse du collecteurs EC montre que celui-ci doit être entièrement rénové lui-aussi.

Les règles du SEn (Service de l'environnement) préconisent une distance de 18 mètres depuis l'axe du Diron jusqu'aux infrastructures souterraines. Des discussions avec les services de l'Etat comme le SEn, le SAgri et le SPC sont en cours. Il s'agit de définir clairement les règles de proximité et de traversé du Diron. Mais aussi de définir l'ensemble des subventions AF du projet, ainsi que les possibilités et méthodologies de travail le long de la Route Cantonale.

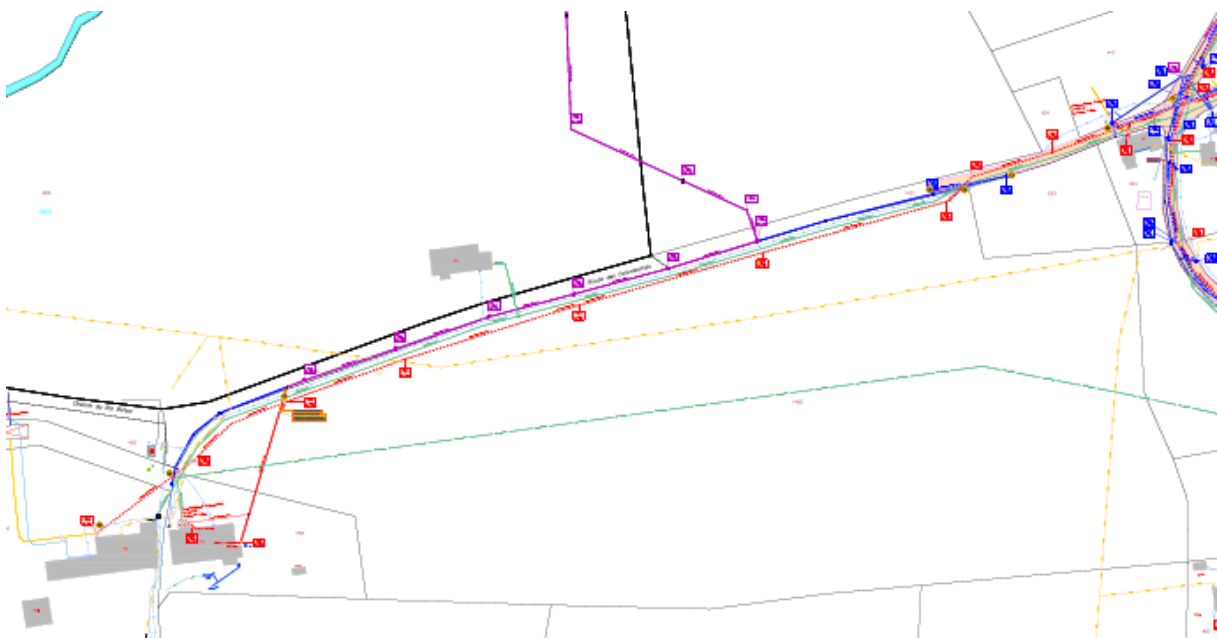
Les sondages routiers ont été effectués au mois de septembre et ils ont démontré que nous pouvions récupérer les coffres des routes. L'économie associée est estimée à CHF 535'000.- TTC.

Pourquoi doit-on réaliser ce projet :

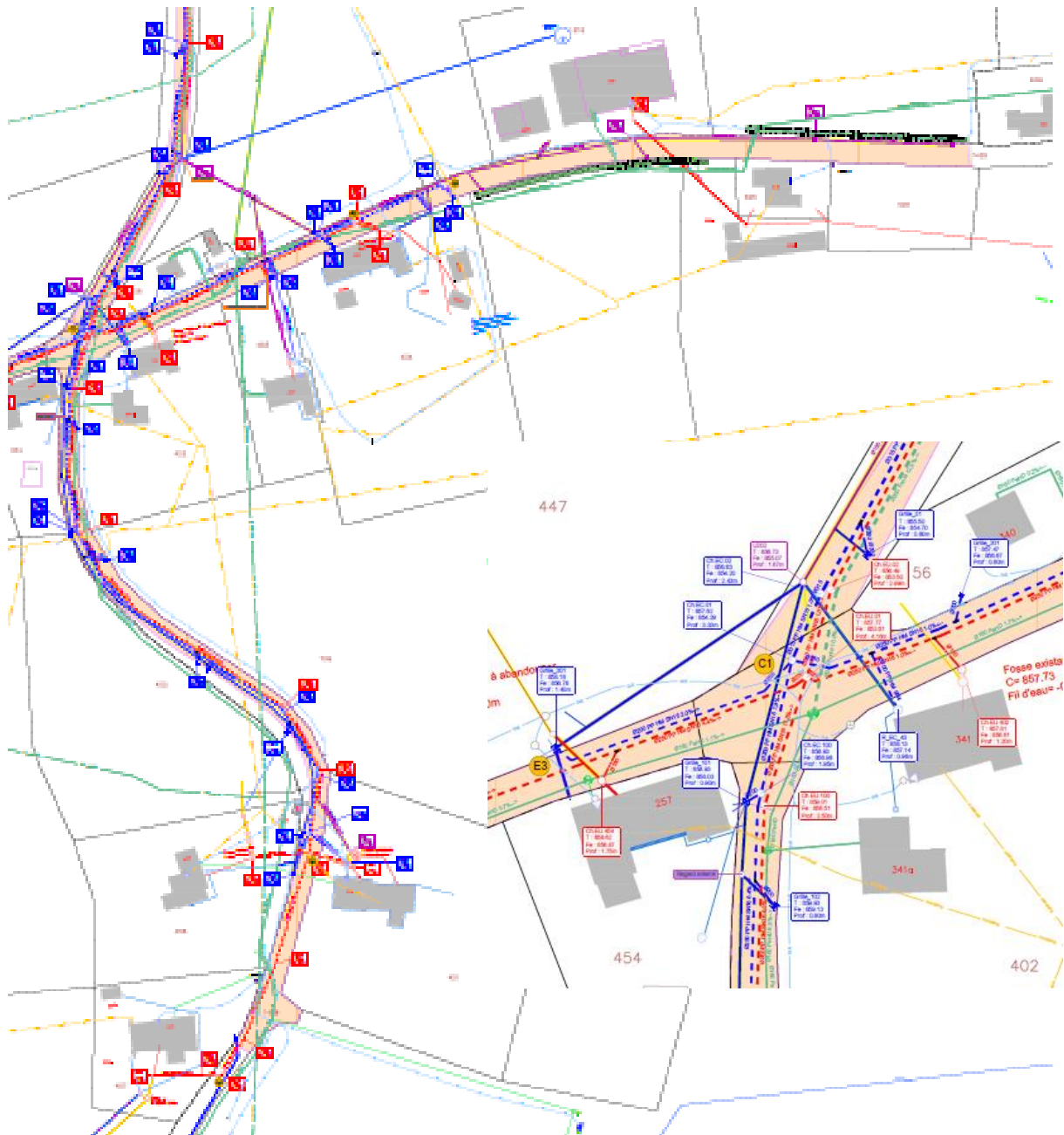
- Tous les bâtiments du tracé prévu sont raccordables au collecteur d'eaux usées
- Le collecteur d'eaux usées fonctionne entièrement en gravitaire
- La conduite d'eau potable rénovée permet de garantir pour les 100 prochaines années le bouclage du réseau communal par l'Ouest (Subvention)
- Il est prévu de remplacer 5 BH et d'en créer une nouvelle ceci afin de garantir la protection incendie sur tout le tracé du projet (Subvention)
- La rénovation de la Rue de la Chapelle et de la Route des Colombettes sont nécessaires (Subvention)
- La rénovation des EC de toutes les routes impactées est impérative.



Plans et explications :

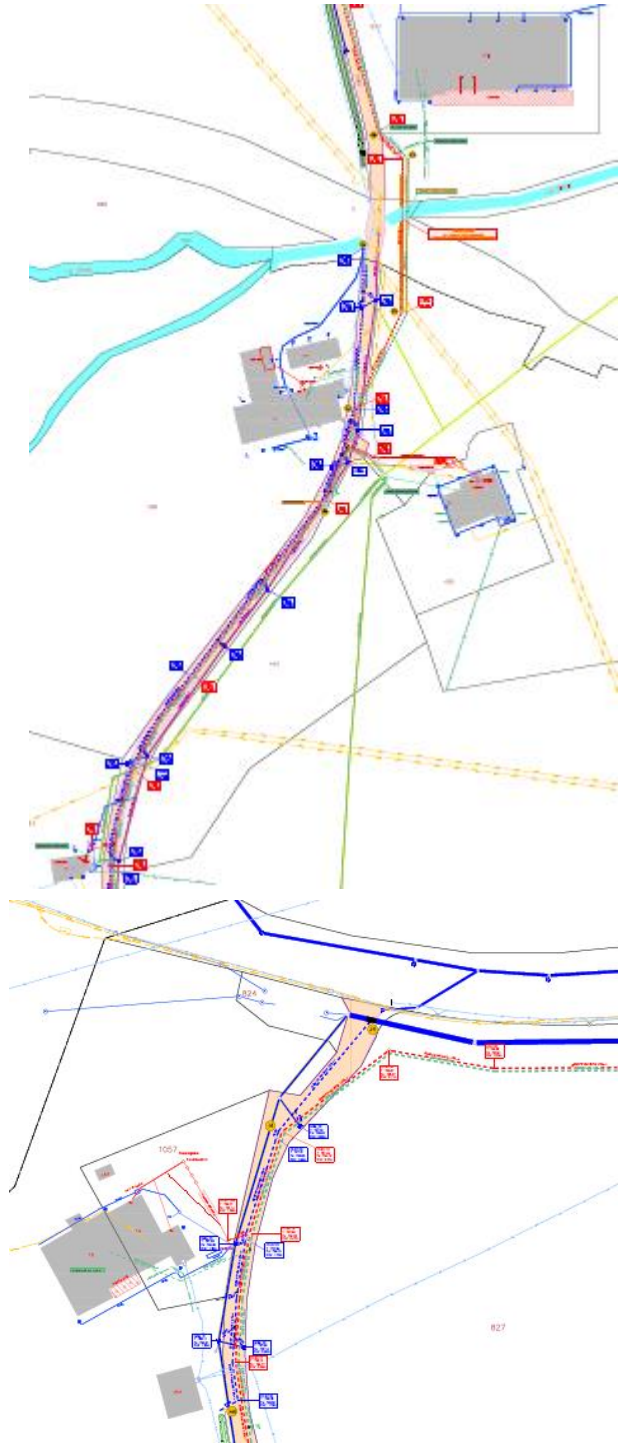
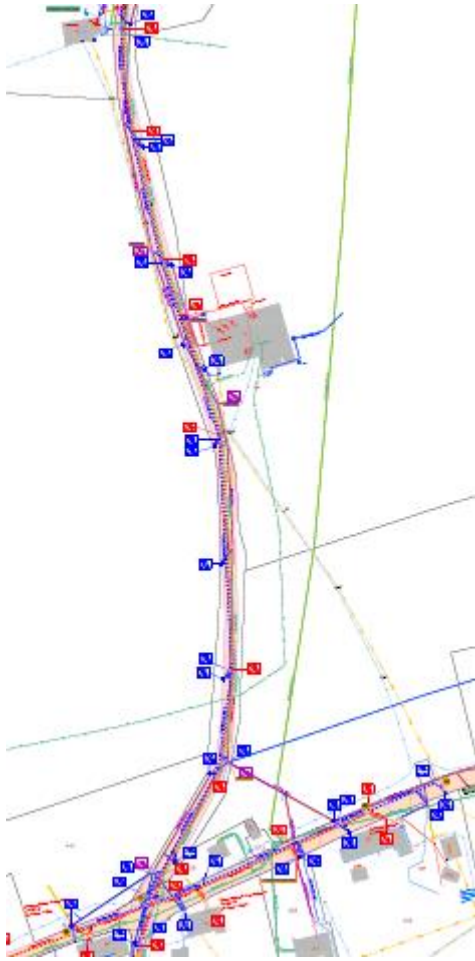


Création du collecteur d'eaux usées au départ des Colombettes. Il pourra recevoir un futur collecteur qui récupérera les eaux usées du dévers de la Route de l'Adrey, de la Route des Portes et du terrain de football. Rénovation d'environ 100 mètres de la Route des Colombettes depuis le carrefour des Craux (zone orange) ainsi que de son collecteur d'eaux claires qui présente des effondrements et des déboitements.



Création du collecteur d'eaux usées et rénovation du collecteur d'eaux claires du Séchard, plus réfection de la partie orange de la Route de l'Adrey. Création des collecteurs d'eaux usées et d'eaux claires, plus rénovation de la partie en orange de la Route des Colombettes.

Depuis le carrefour Les Craux, les collecteurs d'eaux usées et d'eaux claires, plus la conduite d'eau potable sont neufs et ils suivent la Rue de La Chapelle.

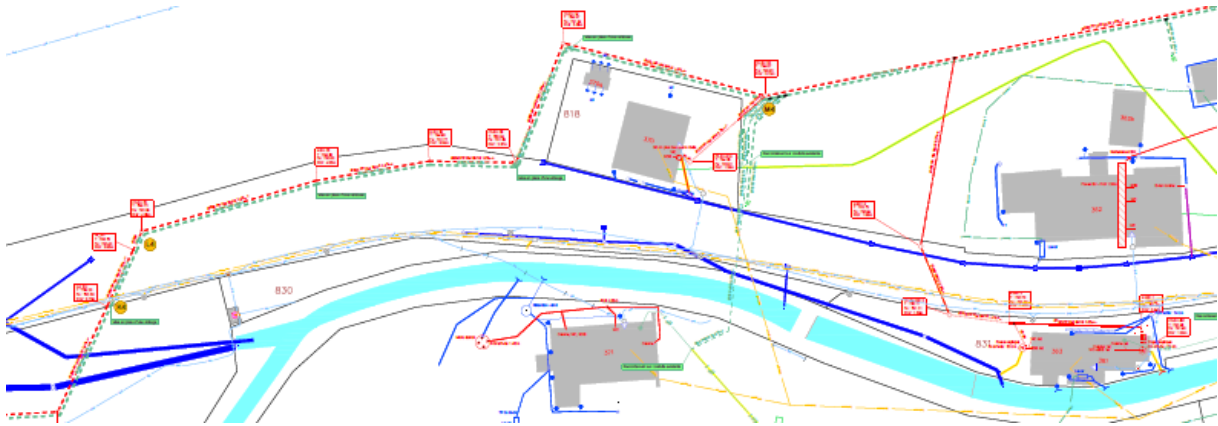


Descente de la Rue de La Chapelle des collecteurs et de la conduite. Passage du collecteur d'eaux usées et de la conduite d'eau potable sous la voie TPF et le Diron, puis sous la Route Cantonale. Rénovation du revêtement de la Rue de la Chapelle.

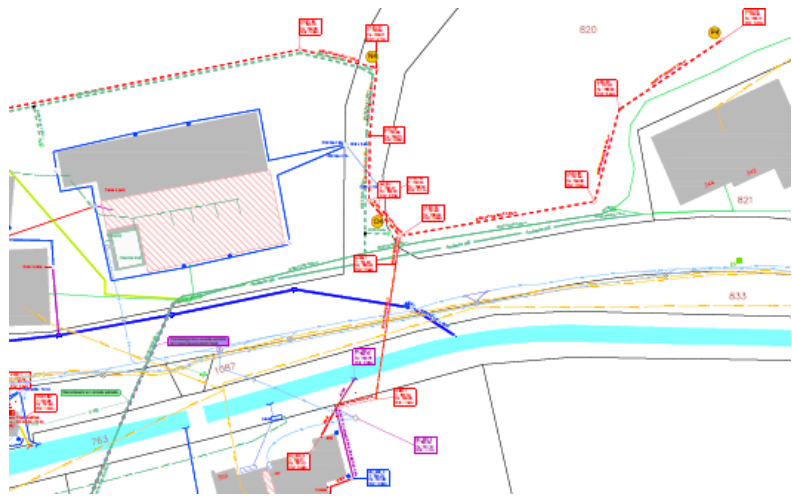
Sur le plan ci-dessous, le collecteur d'eaux usées et la conduite d'eau potable longent la Route Cantonale, puis évitent les bâtiments par le Nord pour rejoindre les conduites existantes du Chemin du Maupas.

Nous sommes conscients du problème de passer ces conduites derrière les bâtiments actuels.

A ce jour, le SEn nous a déjà donné son accord pour déroger à la règle des 18 mètres de distance depuis l'axe du Diron et le SPC nous autorise à longer la Route Cantonale.



À la suite de ces accords et contrairement aux plans actuels, le collecteur EU suivra le tracé de la RC jusqu'au Chemin du Gresalley et reprend ensuite le parcours selon plan ci-contre. La conduite EP, elle, suivra aussi la RC pour venir se raccorder sur le réseau existant devant la ferme de Monsieur Bruno Genoud.



Légende:

Existant :

-  Collecteur d'eaux mixtes existant
-  Collecteur d'eaux usées existant
-  Collecteur d'eaux claires existant
-  Réseau d'eau potable existant
-  Réseau électrique (Groupe-e) existant


-  Chéneaux existants
-  Grilles-Chambres existantes
-  Grilles existantes
-  Caniveaux existants
-  Réseau télécom (Swisscom) existant
-  Réseau à abandonner

Projeté :




Réseaux communaux - à la charge de la commune

-  Collecteur d'eaux usées projeté
-  Collecteur d'eaux claires projeté
-  Grille d'eaux claires projetée
-  Conduite d'eau - Tuyau Fonte DN200 PN 16



Réseaux privés - à la charge des privés

-  Collecteur d'eaux usées projeté
-  Collecteur d'eaux claires projeté

Réseaux privés - à la charge de la commune

-  Collecteur d'eaux usées projeté
-  Collecteur d'eaux claires projeté
-  Branchement eau potable projeté

Aménagements routiers

-  Surface de route refaite
-  Infiltration des eaux de la route sur le bas côté

